




Offre 2023

Pack Conformité Fiscale


 C'est un pack pour qui ?

Toutes les entreprises souhaitant limiter leur exposition à un contrôle fiscal en s'assurant du respect de la conformité d'une sélection de points aux règles fiscales.

-  Entreprises BIC (IR)
-  Entreprises IS
-  Entreprises BA (IR)



Prévention fiscale

- Examen de conformité fiscale (ECF),
- Compte-rendu de mission envoyé à l'entreprise et à l'administration,
- Label *Conformité Fiscale*,  **LES+**
- Télétransmission des déclarations fiscales professionnelles,
- Assistance technique aux questions fiscales.

 **NOUVEAU**



Fichier de cession de fonds

Fiches des valeurs de cession de clientèles/patientèles par activité.

EXEMPLE ICI

 **NOUVEAU**



Formation

Nombre illimité de participations aux sessions.

EN SAVOIR PLUS

 **LES+**



Assurance « Honoraires » en cas de contrôle fiscal

 **NOUVEAU**



Centrale d'achat Dynabuy

L'accès GRATUIT* à une centrale d'achat pour réaliser en moyenne jusqu'à

25% d'économie sur vos achats professionnels et bénéficier d'avantages privés en tant que dirigeant.e d'entreprise.

(Tarif réduit pour les spectacles, cinémas...).

EN SAVOIR PLUS

*Prix public de 228€ TTC pour un engagement d'un an.



 **NOUVEAU**



Dossier de performance

EXEMPLE ICI



Informations

- Guides fiscaux,
- Fiches thématiques fiscales,
- Statistiques professionnelles,
- Études sectorielles,
- Newsletter mensuelle.





Gagnez en sérénité !

Assurez-vous de la conformité de vos déclarations professionnelles aux règles fiscales en vigueur et renforcez votre sécurité par la rectification spontanée des anomalies éventuellement détectées.

L'ADEG | Un intervenant extérieur indépendant

Engagez-vous dans une relation de confiance renforcée avec l'administration fiscale et vos partenaires financiers, en vous offrant un regard extérieur ET indépendant sur vos données fiscales et comptables.

Faites le choix de la tranquillité en vous faisant accompagner de votre expert-comptable.

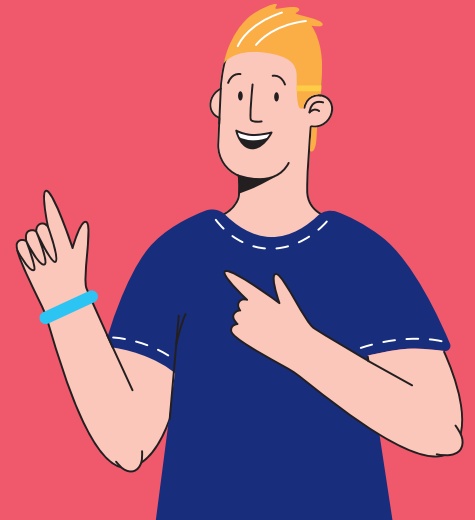
Limitez votre exposition à un contrôle fiscal

Le risque de détection d'anomalies par l'administration est réduit pour les entreprises se soumettant régulièrement à l'ECF.

Évitez les pénalités et intérêts de retard.

En cas de bonne foi de l'entreprise et pour les points validés par l'ADEG, aucune pénalité et intérêt de retard ne seront dus en cas de contrôle fiscal.

Vous pourrez par ailleurs demander à bénéficier du remboursement de la part des honoraires payée à l'ADEG pour le point d'audit objet du rappel d'impôt.



Améliorez votre organisation et réduisez vos zones de risque fiscal.

Offrez-vous la possibilité d'identifier des pistes d'amélioration de vos procédures comptables, organisationnelles et informatiques.

Valorisez votre engagement responsable.

Faites identifier votre entreprise comme étant responsable et citoyenne par un signe générateur de confiance et de sincérité auprès de l'administration fiscale et de vos partenaires (clients, fournisseurs, banques, assurances, ...etc.).

Une garantie juridique et fiscale. Bénéficiez d'une assurance « Honoraires » en cas de contrôle fiscal.

Bénéficiez de la prise en charge, sous conditions, dans un plafond de 5000€ par année contrôlée, des frais engagés en cas de contrôle fiscal (expert-comptable, avocat, etc.).



Nos tarifs

BIC	260€ HT
IS (CA HT ≤ 1 M€)	310€ HT
IS (CA HT > 1 M€)	sur devis



Pour aller + loin...

L'ADEG vous propose également le pack « Prévention ».

PACK PRÉVENTION



☎ 04 38 12 46 60

✉ adeg@adeg.org

🌐 adeg.org